

Reporting extra-financier et CSRD

Fondamentaux



POUR QUI ?

Membres du comité d'audit – Responsables financiers, consolidation et comptabilité – Experts-comptables, commissaires aux comptes – Analystes financiers

Prérequis : aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.



QUELS OBJECTIFS ?

- Identifier les principaux concepts, les cadres normatifs internationaux et les enjeux du reporting extra-financier
- Connaître les obligations réglementaires (DPEF, taxonomie, CSRD...)
- Comprendre comment les financiers peuvent contribuer efficacement à la réalisation du reporting extra-financier



POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

Le cadre du reporting extra-financier se renforce de façon importante pour des raisons réglementaires, mais aussi pour des raisons propres à la communication des entreprises.

Le report de 2 ans de l'application obligatoire de la CSRD permet de mieux préparer les processus de collecte et de remontée de l'information dans une perspective stratégique de la communication de l'entreprise.

Cette formation s'adresse aux financiers et aux opérationnels en entreprise qui souhaitent comprendre les enjeux et les attentes de cette évolution majeure.



INFORMATIONS & INSCRIPTION

- Cet atelier peut être organisé en intra-entreprise
- **Mode d'animation :** présentiel, susceptible de changer selon vos demandes et/ou les conditions sanitaires.
- **Nous contacter :**
Tél. 01 53 17 39 00 – Mail : contact@finharmony.net
Site web : www.finharmony.net



PROCHAINES SESSIONS

- 08/01/2026
- 27/05/2026
- 04/09/2026

€ **TARIF :** 1 295 € HT



Fondamentaux



1 jour

PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

► Comprendre les fondements du reporting extra-financier

- Origines du reporting ESG : GRI, TCFD, référentiels européens et internationaux
- Passage de la DPEF à la CSRD : logique réglementaire et enjeux de transparence
- Articulation des normes : ESRS, IFRS S1/S2, ISSB, interopérabilité

- ✓ **COMPRENDRE** | Illustration : cartographie des référentiels utilisés en France et en Europe
- ✓ **COMPRENDRE** | Analyse de documents : exemples de reporting existants (DPEF, DEU)
- ✓ **ÉVALUER** | Quiz : à votre avis... Quels standards s'appliquent aux groupes hors UE ?

► Identifier les attentes et obligations de la CSRD

- Champ d'application, seuils, calendrier d'entrée en vigueur
- Structure du reporting attendu : ESRS 1 et 2, format ESEF
- Articulation avec la taxonomie verte et la SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

- ✓ **COMPRENDRE** | Étude de textes : décryptage des exigences clés des ESRS
- ✓ **ÉVALUER** | Quiz : à votre avis... DPEF ou CSRD : quelles différences majeures ?

► Analyser les impacts sur les entreprises et leur gouvernance

- Notion de double matérialité et information vérifiable
- Rôle du comité d'audit et des fonctions dirigeantes
- Impacts sur stratégie, chaîne de valeur et parties prenantes

- ✓ **COMPRENDRE** | Analyse de documents : rôle des parties prenantes dans les rapports
- ✓ **EXPÉRIMENTER** | Mise en situation : identifier les indicateurs clés à partir d'un exemple réel
- ✓ **ÉVALUER** | Quiz : à votre avis... Que change la notion de double matérialité ?

► Mettre en perspective les référentiels utilisés en pratique

- Référentiels mobilisés en France : ODD, TCFD, GRI, SASB
- Étude de cas FinHarmony : analyse de DEU de groupes français
- Comparaison avec IFRS S1/S2 et pratiques internationales

- ✓ **APPLIQUER** | Étude de cas : comment Vinci ou CMA-CGM structurent leur reporting durable ?
- ✓ **COMPRENDRE** | Inventaire : grille de lecture entre référentiels (GRI, TCFD, SASB)
- ✓ **ÉVALUER** | Quiz : à votre avis... Quels sont les référentiels les plus cités par les grands groupes ?

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

► Avant : quiz d'auto-évaluation

► **Pendant la session :** présentation des obligations réglementaires et des travaux en cours de développement, accompagnée de nombreuses illustrations tirées de l'actualité et de communications institutionnelles réelles. Application immédiate des points abordés permettant de s'assurer de l'acquisition des connaissances.

► Après : apports documentaires.

L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.